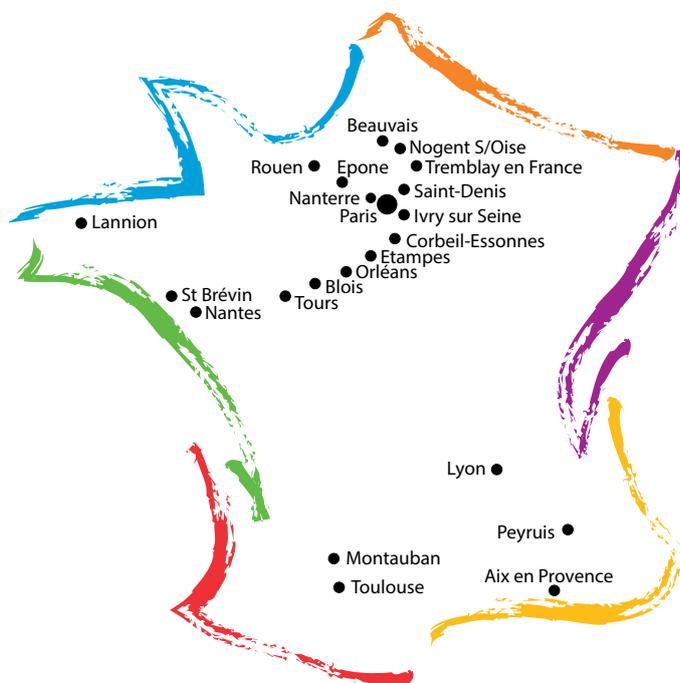


CONSTRUISSONS  
L'ENTREPRISE  
INCLUSIVE  
AVEC LE **CDD TREMPLIN**



Créateur d'emplois depuis 1954

[www.anrh.fr](http://www.anrh.fr)



L'ANRH a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire au niveau national, créateur d'emplois depuis 1954 et reconnue d'utilité publique, l'ANRH compte 25 établissements : 19 Entreprises Adaptées (EA), 4 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), 1 Centre de Rééducation Professionnelle (CRP) et 1 Siège social.

**1840** Collaborateurs dont 78% de travailleurs handicapés

**1955** Ouverture du premier atelier protégé

**25** Établissements

**49.6** Millions d'€ de Chiffre d'affaires en 2019

**17** Activités développées au sein de l'association

**1.9** Millions d'heures de production sur les EA et ESAT

**79** Index d'égalité femmes-hommes

**2** Millions d'€ d'investissement

**730K €** Consacrés à la formation professionnelle de nos collaborateurs

**1** Certification Groupe Iso 9001





# L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST CITOYENNE

Le développement durable, l'éthique, la non-discrimination à l'embauche... L'entreprise s'engage sur ces problématiques avec un impact positif sur son image.

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, un enjeu majeur de notre société.

Aujourd'hui encore, leur taux de chômage est 2 fois supérieur à la moyenne nationale.

## CAP VERS L'ENTREPRISE INCLUSIVE !

L'État, par la loi « choisir son avenir professionnel » de 2018, introduit de nouvelles mesures pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap. La mesure phare en partenariat avec les Entreprises Adaptées : **LE CDD TREMPLIN**.

### Le CDD tremplin c'est :

Un contrat à durée déterminée liant l'entreprise adaptée au travailleur en situation de handicap.

De 4 à 24 mois.

Un accompagnement personnalisé et renforcé du salarié.

Une Entreprise Adaptée qui engage ses équipes pour assurer ce suivi.



### Le CDD tremplin facilitateur de recrutement

1 contrat, 2 objectifs :

- Intégrer avec succès des salariés handicapés au sein de vos équipes.
- Remplir votre OETH (Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés).

L'ANRH, engagée sur le CDD Tremplin

Un interlocuteur privilégié dont l'action a pour objectif l'intégration par le travail des personnes handicapées depuis 1954.

# DEVENEZ ENTREPRISE INCLUSIVE PENSEZ CDD TREMPLIN

L'entreprise inclusive dépasse le handicap pour créer de la valeur humaine et économique.

**Vous aussi**, développez votre politique handicap et renforcez votre démarche RSE.

## LE CDD TREMPLIN , une solution pour simplifier le recrutement de salariés handicapés

1

Contrat de prestation  
Seul interlocuteur

Bulletin de salaire  
Contrat de travail  
Traitement de congés

## L'ANRH, partenaire de votre démarche active

### Nous accompagnons par l'emploi... comment ?

- Par l'accueil des salariés en situation de handicap en CDD Tremplin.
- Par l'accompagnement renforcé pour développer leur employabilité.
- Par l'intégration dans un nouvel emploi grâce à des stages ou prestations sur site client.



# L'ANRH, LE CDD TREMPLIN ET VOTRE ENTREPRISE EN 5 ÉTAPES

1

Identification avec vous de la prestation de services sur laquelle l'ANRH peut intervenir et établissement d'une proposition.



2

Identification des profils dont les compétences rejoignent vos exigences.



4

Contractualisation de la prestation et des modalités de la mise en œuvre.

3

Analyse des postes pour réalisation éventuelle des aménagements nécessaires.

5

Présentation de l'équipe qui interviendra sur la prestation.



# RELEVEZ LE PARI DE L'ENTREPRISE INCLUSIVE AVEC NOS ENTREPRISES ADAPTÉES



## BEAUVAIS

Tél. 03 44 02 00 10  
contact-ea-beauvais@anrh.fr

## BLOIS

Tél. 02 54 44 20 84  
contact-ea-blois@anrh.fr

## CORBEIL-ESSONES

Tél. 01 60 88 38 61  
contact-ea-corbeil@anrh.fr

## ÉPÔNE

Tél. 01 39 29 74 80  
contact-ea-epone@anrh.fr

## ÉTAMPES

Tél. 01 69 92 86 04  
contact-ea-etampes@anrh.fr

## IVRY-SUR-SEINE

Tél. 01 43 90 64 40  
contact-ea-ivry@anrh.fr

## LANNION

Tél. 02 96 48 84 35  
contact-ea-lannion@anrh.fr

## LYON

Tél. 04 78 42 20 82  
contact-ea-lyon@anrh.fr

## MONTAUBAN / TOULOUSE

Tél. 05 63 66 26 15  
contact-ea-montauban@anrh.fr

## NANTERRE

Tél. 01 47 25 52 00  
contact-ea-nanterre@anrh.fr

## NANTES

Tél. 02 40 50 00 99  
contact-ea-nantes@anrh.fr

## NOGENT-SUR-OISE

Tél. 03 44 26 84 00  
contact-ea-nogent@anrh.fr

## ORLÉANS

Tél. 02 38 86 01 04  
contact-ea-orleans@anrh.fr

## PARIS

Tél. 01 43 14 85 40  
contact-ea-paris@anrh.fr

## PEYRUIS / AIX-EN-PROVENCE

Tél. 04 92 61 27 13  
contact-ea-peyruis@anrh.fr

## ROUEN

Tél. 02 35 64 68 64  
contact-ea-rouen@anrh.fr

## SAINT-DENIS

Tél. 01 49 17 80 20  
contact-ea-stdenis@anrh.fr

## TOURS

Tél. 02 47 37 97 59  
contact-ea-tours@anrh.fr

## TREMBLAY-EN-FRANCE

Tél. 01 49 89 10 00  
contact-ea-tremblay@anrh.fr



Votre contact **CDD Tremplin** à l'ANRH :

.....

.....

.....

